

RESPONSABLE DU SERVICE STRATEGIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Pôle des services publics
01290 PONT-DE-VEYLE

Entre Bourg-en-Bresse et Mâcon

Au sein de la Direction Générale Adjointe en charge de la Stratégie, l'Aménagement et la Transition Ecologique, et sous la responsabilité directe de la Directrice Générale Adjointe, le/la Responsable du Service Stratégie et Aménagement du Territoire participe activement à l'élaboration, ainsi qu'à la mise en œuvre de la stratégie et des projets d'aménagement de la collectivité.

> MISSIONS

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la Veyle
- Piloter les procédures d'évolution du PLUi de la Veyle
- Animer la structuration du Système d'Information Géographique et la mise à jour des données du territoire
- Élaborer, coordonner et superviser les projets et les opérations d'aménagement urbain
- Piloter le dispositif Petites Villes de Demain
- Coordonner, piloter et suivre les études pré-opérationnelles et opérationnelles relatives à l'aménagement des Zones d'Activités Economiques intercommunales
- Assurer le suivi des projets et opérations en cohérence avec les ambitions urbaines, architecturales et environnementales de la collectivité
- Préparer et assurer, en lien avec le service commande publique, la préparation, consultation et passation des marchés publics jusqu'à leur attribution et en assurer le suivi administratif, juridique et financier
- Assurer la coordination de l'ensemble des intervenants aux projets et opérations
- Assurer la bonne clôture des opérations sur le plan juridique, technique, financier, foncier et comptable en lien avec les services internes de la collectivité
- Préparer les délibérations des Bureaux et Conseils communautaires
- Préparer et participer aux Commissions
- Participer à la préparation du budget
- Rechercher des financements, élaborer, gérer et suivre les demandes de subvention
- Mettre à jour les tableaux de bords, élaborer les comptes-rendus de réunion et assurer un reporting à la voie hiérarchique ;
- Travailler en transversalité avec les directions et services internes (foncier, habitat, techniques, finances, commande publique...)
- Aider à la décision et à la mise en œuvre des orientations politiques des élus communautaires

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer de manière concertée selon les besoins du service.



Cadre d'emploi des Ingénieurs ou des Techniciens
Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs
Catégorie A ou B
Filière Technique ou Administrative
Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

35h hebdomadaires
Poste à pourvoir à compter de mai 2025



Rémunération statutaire (cadre d'emploi des Ingénieurs, Attachés ou des Rédacteurs ou Techniciens) + régime indemnitaire
Avantages sociaux : participation à la garantie maintien de salaire, adhésion au CNAS

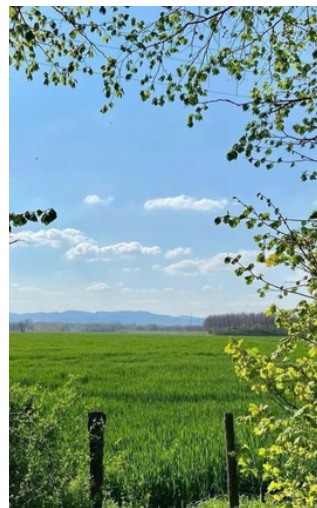
Date limite de candidature
avant le 10 avril 2025



RENSEIGNEMENTS

Géraldine VERNERET
Directrice Générale Adjointe en charge de la Stratégie, l'Aménagement et la Transition Ecologique
03 85 31 62 39

Alexandra GALLE
Directrice Générale Adjointe en charge des ressources
03 85 23 90 16



CANDIDATURE

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :
Communauté de Communes de la Veyle
M. Christophe GREFFET, Président
10 rue de la Poste
01290 PONT-DE-VEYLE
accueil@cc-laveyle.fr

> QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Issue d'une formation supérieure (bac+5), dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'architecture, et/ou de l'environnement
- Justifier d'une expérience professionnelle réussie en matière de pilotage de projets, d'opération d'aménagement, de l'architecture et de l'environnement

> COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Gestion de projet : Maîtrise des méthodes, de l'ingénierie de gestion de projet, du montage des opérations d'aménagement sur les aspects techniques, juridiques, financiers, foncier et environnemental au regard des objectifs de la collectivité, ainsi que les outils de l'aménagement opérationnel. Capacité à mener des projets transversaux, compréhension et intégration des réseaux décisionnels, capacité à mener des réunions multi-partenariales,...
- Bonne culture générale et de l'environnement des collectivités territoriales et bonne connaissance de l'aménagement opérationnel sur les plans technique, juridique (commande publique), financier, environnemental et foncier
- Capacité managériale (encadrement d'un agent)
- Aptitudes rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Permis B exigé

> QUALITÉS PERSONNELLES

- Aisance relationnelle, d'écoute, de communication et de négociation et capacité de travail en autonomie, en équipe et en transversalité
- Esprit d'initiative et force de propositions
- Sens du service public et de l'intérêt général
- Sensible aux enjeux de transition écologique et sociale.
- Disponibilité
- Réactivité
- Rigueur et organisation
- Capacité d'analyse et de synthèse

